

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS**

29 avril 2005, Vol. 2, n° 17

Section Institutions financières



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

1. Assureurs

1.1. Modifications au registre

- [Avis d'annulation de permis – PROVIDENT COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET ACCIDENT](#)
- [Avis de modification de permis – L'ÉQUITABLE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE DES ÉTATS-UNIS](#)

2. Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

3. Coopératives de services financiers

**PROVIDENT COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET ACCIDENT /
PROVIDENT LIFE AND ACCIDENT INSURANCE COMPANY**

(LOI SUR LES ASSURANCES)

Avis d'annulation de permis

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de « PROVIDENT COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET ACCIDENT » a été annulé en date de la signature de cet avis en conformité avec la *Loi sur les assurances (L.R.Q. c. A-32)*.

Cette annulation est effectuée à la suite de la demande de retrait du permis par PROVIDENT COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET ACCIDENT auprès de l'Autorité des marchés financiers, en vertu de la *Loi sur les assurances (L.R.Q. c. A-32)*.

Le siège de la compagnie est situé au 1 Fountain Square, Chattanooga, Tennessee 37402, U.S.A.

À partir de la date de la signature de cet avis, PROVIDENT COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET ACCIDENT n'est plus autorisée à pratiquer les assurances au Québec.

Fait à Québec, le 22 avril 2005

Le surintendant de l'encadrement
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

L'ÉQUITABLE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE DES ÉTATS-UNIS

(LOI SUR LES ASSURANCES)

Avis de modification de permis/changement de nom

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de « L'Équitable société d'assurance-vie des États-Unis » a été modifié pour « Axa Equitable assurance-vie » et autorise ladite compagnie à pratiquer au Québec dans les mêmes catégories d'assurance qu'auparavant, soit :

- sur la vie
- contre la maladie ou les accidents

Le siège de la compagnie est situé au 1290 Avenue of the Americas, 11th Floor B, New York, New York 10104, U.S.A.

Fait à Québec, le 25 avril 2005

Le surintendant de l'encadrement
de la solvabilité,



Jean-Pierre April